

Dans la cité antique, cuisine et sacrifice n'étaient pas concevable l'une sans l'autre. Tout sacrifice s'achevait par un repas pris en commun, tandis que, réciproquement, toute alimentation carnée supposait l'abattage et la découpe rituelle de l'animal. Le constat vaut pour la solennité des cultes civiques comme pour les repas quotidiens liés au culte domestique. Dans la cité, le lien social se ravivait sans cesse à l'occasion de ces grands banquets périodiques qui réunissaient les citoyens à la suite de l'hommage cultuel aux dieux. De nombreux témoignages nous décrivent les espaces publics envahis par les tables longues où l'on distribuait les morceaux des bêtes fraîchement abattues et aussitôt cuisinées. En outre, à l'intérieur de chaque maison, il n'était pas de repas qui ne comportât l'offrande de mets et de libations aux dieux du foyer. Pour l'homme du monde antique, commensalité et sacrifice sont indissociables.

Les rites du banquet sacrificiel étaient gouvernés par le mode de cuisson et de consommation des viandes. Aux dieux revenaient les parts de viscères que l'on faisait brûler sur l'autel. La fumée montait vers eux, agrémentée d'encens, de myrrhe et d'aromates. En harmonie avec le mythe de Prométhée, l'inhalation était leur mode de consommation propre. Quant au reste de l'animal, il était dépecé et cuisiné, selon des préparations qui distinguaient soigneusement le rôti et le bouilli. Au rôti, cuisson élémentaire où la chair de l'animal est simplement tournée à la broche, une stricte échelle de valeurs faisait préférer le bouilli, qui réalisait l'union de la viande animale et des produits de la terre, céréales, légumes, aromates. Une cuisine plus élaborée donc, si l'on veut plus culturelle, plus « civile » ou plus « politique », en ce qu'elle situait le monde des commensaux à distance maximale, tant à l'égard du monde des dieux qu'à l'égard de l'animalité de la victime.

Dans le monde grec, les codes de la cuisine sacrificielle ont été magistralement étudiés par les hellénistes de l'école de Jean-Pierre Vernant et Marcel Detienne. Une fois les dieux satisfaits, « les viscères sont rôtis à la broche, dans la première phase du sacrifice, et mangés sur place à proximité de l'autel par le cercle étroit de ceux qui participent pleinement au sacrifice, tandis que les quartiers de viande, mis à bouillir dans le chaudron, sont destinés soit à un banquet plus large, soit à des distributions plus lointaines ». La chronologie des opérations est contraignante. Le bouilli doit suivre le rôti. Le rite sacrificiel qui inverserait la séquence, qui placerait le rôti après le bouilli, ne pourrait être compris que comme le signe d'une insurrection contre l'ordre de la cité. Telle est l'intention du mythe orphique qui figure à l'origine de l'humanité l'immolation sauvage de Dionysos, successivement tué, bouilli, rôti puis mangé : il s'agissait de justifier le refus par la secte de l'homicide, de l'alimentation carnée et en conséquence de la norme poliade. Cette dernière, au contraire, imposait, dans le temps, de rôtir d'abord et de bouillir ensuite, tandis que, dans l'espace, la distribution des chairs déterminait deux cercles concentriques : le cercle étroit de ceux qui sont liés à l'exécution du sacrifice, qui mangent le rôti, et le cercle large des commensaux, à qui revient le bouilli. Ainsi, dans les grands banquets civiques, c'est la distribution du bouilli qui définit symboliquement l'étendue du corps social. La citoyenneté s'exprime dans le droit à une part tirée du chaudron. Sur les modalités de la répartition, cependant, les cités n'observent pas de règles identiques. Certaines s'attachent à un système égalitaire, qui fait diviser par parts égales ou tirer au sort les morceaux. D'autres, au contraire, font prévaloir des préséances honorifiques. Les morceaux de choix y sont réservés aux prêtres, aux magistrats, et toute la distribution des viandes calque la hiérarchie des dignités. Mais, dans tous les cas, « le corps de la bête est désormais totalement [défait], comme éclaté de façon à coïncider avec les limites mêmes de la société des hommes dans la cité qui s'organise autour de lui ».

Robert Jacob, Jus ou la cuisine romaine de la norme.

<http://journals.openedition.org/droitcultures/1647>